AVIS

Enquêtes publiques

COMMUNE DE OYTIER SAINT OBLAS

ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur le projet de de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Oytier Saint Oblas

Le dossier d'enquête publique est constitué d'un dossier correspondant à l'élaboration du PLU
Il comportera une évaluation environnementale ainsi que de l' avis de l'Autorité environnementale en cas de délibération de l'instance.
Monsieur Marc-Jérôme Hassid a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire l'enquête publique ;
Monsieur Xavier Rhone est suppléant.

Enquête publique du Mercredi 21 octobre à 14 h au vendredi 27 novembre à 19 h soit 38 jours

Le dossier d'enquête publique est constitué d'une version papier et d'une version dématérialisée accessible à la page : https://www.oytier.fr
Le dossier « papier » sera disponible pendant toute la durée de l'enquête à l'accueil de la mairie de Oytier Saint Oblas pour y être consulté les jours habituels d'ouverture de la Mairie et pendant les heures de permanences du commissaire enquêteur.
Un accès au dossier dématérialisé sera proposé pendant la durée de l'enquête sur un poste informatique dans les mêmes horaires que la consultation « papier »
Le public pourra fait part de ses observations sur le projet du PLU selon les modalités suivantes :
Le dossier papier sera accompagné d'un registre permettant à chacun de formuler des observations et des propositions.
Les contributions pourront être transmises via l'adresse e-mail suivante :
commissaire_enqueteur_plu@oytier.fr
Les observations qui deviennent publiques dès leur dépôt peuvent être anonymisées sur requête expresse du contributeur.
Les observations et propositions du public pourront également être dressées au commissaire enquêteur par courrier postal pendant la durée de l'enquête (le cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivant :
Monsieur le Commissaire enquêteur
Elaboration PLU - Mairie de OYTIER SAINT OBLAS
1 Place Mairie
38780 OYTIER SAINT OBLAS
Une réunion publique sera organisée le mercredi 04 novembre 2026 à18 heures 30 au Foyer rural, afin de présenter le projet arrêté de création du PLU et recueillir les observations du public.
Un compte-rendu sera joint au rapport d'enquête publique.
Point d'information tenu par le commissaire enquêteur : Mercredi 11 novembre de 11 h à 13 h lors de la Foire St Martin.
Permanences du commissaire enquêteur en mairie :
Mercredi 21 octobre de 14 h à 17 h
Jeudi 29 octobre de 16 h à 19 h
Lundi 09 novembre de 9 h 30 à 12 h 30
Samedi 21 novembre de 9 h à 12 h
Vendredi 27 novembre de 16 h à 19 h
Dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur adressera au Maire de Oytier Saint Oblas le dossier d'enquête, les registres, ainsi qu'un rapport et dans un document séparé ses conclusions motivées en précisant si l'avis est favorable, favorable avec réserves ou défavorable.
Le rapport et les conclusions motivés du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Oytier Saint Oblas ainsi que sur son site internet, à la Préfecture de l'Isère, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.
Au terme de l'enquête publique, le Conseil municipal de la mairie de Oytier Saint Oblas délibérera sur son projet d'élaboration du PLU (Article L12-10 du Code de l'Environnement
« la ou les décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête et des autorités compétentes pour statuer».

Fait à Oytier Saint Oblas, le 21 septembre 2026
Le Maire : René PORRETTA

517316700

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

EURL H-AUTO 38

Aux termes d'un ASSP en date du 27/09/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : H-AUTO 38
Objet social :
Objet : La société a pour objet l'entretien, la maintenance, le diagnostic, la réparation et plus généralement toutes prestations de services relatives aux véhicules automobiles, ainsi que toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.
Siège social : 2 rue Nicolas Boileau, 38000 GRENOBLE
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS GRENOBLE
Gérance : Monsieur ISHAK H maid , demeurant 41 rue des mûriers , 38180 SEYSSINS

Ishak H maid

517436300

NEXUS HEALTH SPACES

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 960 Chemin de la Croix Verte, 38330 MONTBONNOT ST MARTIN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTBONNOT ST MARTIN du 28/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : NEXUS HEALTH SPACES
Siège : 960 Chemin de la Croix Verte, 38330 MONTBONNOT ST MARTIN
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : La mise à disposition, sous forme de prestation de service, de cabinets professionnels équipés (matériel de soin, mobilier, accès aux parties communes) à des praticiens indépendants du secteur paramédical et des thérapies non conventionnées (kinésithérapeutes, ostéopathes, praticiens en médecines douces/alternatives, etc.),
selon des forfaits de mise à disposition pouvant aller jusqu'à un engagement d'un an, ou des forfaits plus flexibles à l'heure (modèle de type coworking pour thérapeutes) ;
La mise à disposition d'un espace mutualisé de mouvement fonctionnel et de rééducation, équipé (matériel de cardio, renforcement, proprioception, récupération, appareils de rééducation kinésithérapique), accessible aux praticiens et à leurs clients dans le cadre de leur activité ;
La gestion des services associés à ces mises à disposition : accueil physique, réservation en ligne via une plateforme dédiée, contrôle d'accès, entretien des locaux et des équipements.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Jean-Laurent RAYNAUD, demeurant 18 Avenue du Général de Gaulle, 38130 ECHIROLLES,
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de GRENOBLE.
POUR AVIS
Le Président

517516100

Notaire

Etude de Maîtres Emmanuel ROBERT et Clémentine MARTINEZ, Notaires associés à TAIN L'HERMITAGE (Drôme) 1 Rue de la Ciboise.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel ROBERT, Notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité dénommée "Emmanuel ROBERT et Clémentine MARTINEZ, notaires, associés d'une SELARL titulaire d'un Office Notarial", dont le siège est à TAIN L'HERMITAGE (Drôme), 1 rue de la Ciboise, le 25 septembre 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. .
La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.
La dénomination sociale est : LOGM.
Le siège social est fixé à : SAINT-CHEF (38890), 250 route du Grand Champ.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : SOIXANTE-DIX MILLE DEUX CENTS EUROS (70 200,00 EUR).
Les apports sont en numéraires.
TOUTES LES CESSIONS DE PARTS, QUELLE QUE SOIT LA QUALITE DU OU DES CESSIONNAIRES, SONT SOUMISES A L'AGREMENT PREALABLE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES.
Les co-gérants de la société sont : Monsieur François EMERARD et Madame Sophie EMERARD née LOGUT, demeurant ensemble à SAINT-CHEF (38890), 250 route du Grand Champ, avec faculté d'agir ensemble ou séparément.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de VIENNE.

Pour avis
Le notaire.

517621100

Autres annonces légales

GRENOBLE HABITAT

VENTE DE LOGEMENTS PAR GRENOBLE HABITAT

La SAIEM GRENOBLE HABITAT propose à la vente le logement suivant :

3P+C de 75,70 m² (Carrez) (75,70 m² utiles) lot 007000001 situé 5 Edgard Quinet 38000 Grenoble au RDC en copropriété, chauffage et eau chaude individuel gaz. Travaux à prévoir. DPE D (214) GES D (43) estimation des coûts annuels : entre 1180€ et 1640€/an prix moyens des énergies indexés au 01-01-2021 (abonnements compris). Prix de vente : **54 000 €**

Concernant l'ensemble de ces biens, les modalités à respecter par toutes personnes intéressées sont les suivantes :
-VISITE : la visite du bien se fait sur rendez-vous pris auprès de Monsieur Maxence MUSSO, Agence HESTIS,
tel : 06 13 15 23 18
- REMISE DES OFFRES D'ACHAT : les offres d'achat doivent être formulées par écrit à l'adresse mail
maxence.musso@hestis.fr,
dans un délai d'un mois à compter de la présente parution
- DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS: pour toutes demandes de renseignements, il convient de contacter Monsieur Maxence MUSSO, Agence HESTIS, tel : 06 13 15 23 18

517522400

Euro Légales

Marchés publics

Agir en proximité pour les acheteurs publics et privés

Publication des procédures
Plateforme de dématérialisation

Votre contact : **Novia TRUCHOT 06 07 01 96 35**

Sebra GROUPE

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

LE DAUPHINÉ libéré

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LDL-517319700

Nous soussignés, Le Dauphiné Libéré SA représenté par son directeur général, Pierre FANNEAU, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : du 30/09/2026 au 30/09/2026
Support de parution : ledauphine.com
Département de parution : Isère

COMMUNE DE OYTIER SAINT OBLAS

ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur le projet de de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Oytier Saint Oblas

Le dossier d'enquête publique est constitué d'un dossier correspondant à l'élaboration du PLU
Il comportera une évaluation environnementale ainsi que de l' avis de l'Autorité environnementale en cas de délibération de l'instance.
Monsieur Marc-Jérôme Hassid a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire l'enquête publique ;
Monsieur Xavier Rhone est suppléant.

Enquête publique du Mercredi 21 octobre à 14 h au vendredi 27 novembre à 19 h soit 38 jours

Le dossier d'enquête publique est constitué d'une version papier et d'une version dématérialisée accessible à la page : https://www.oytier.fr
Le dossier « papier » sera disponible pendant toute la durée de l'enquête à l'accueil de la mairie de Oytier Saint Oblas pour y être consulté les jours habituels d'ouverture de la Mairie et pendant les heures de permanences du commissaire enquêteur.
Un accès au dossier dématérialisé sera proposé pendant la durée de l'enquête sur un poste informatique dans les mêmes horaires que la consultation « papier ».
Le public pourra fait part de ses observations sur le projet du PLU selon les modalités suivantes :
Le dossier papier sera accompagné d'un registre permettant à chacun de formuler des observations et des propositions.
Les contributions pourront être transmises via l'adresse e-mail suivante :
commissaire_enqueteur_plu@oytier.fr
Les observations qui deviennent publiques dès leur dépôt peuvent être anonymisées sur requête expresse du contributeur.
Les observations et propositions du public pourront également être dressées au commissaire enquêteur par courrier postal pendant la durée de l'enquête (le cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivant :
Monsieur le Commissaire enquêteur
Elaboration PLU - Mairie de OYTIER SAINT OBLAS
1 Place Mairie
38780 OYTIER SAINT OBLAS
Une réunion publique sera organisée le mercredi 04 novembre 2026 à18 heures 30 au Foyer rural, afin de présenter le projet arrêté de créations du PLU et recueillir les observations du public.
Un compte-rendu sera joint au rapport d'enquête publique.
Point d'information tenu par le commissaire enquêteur : Mercredi 11 novembre de 11 h à 13 h lors de la Foire St Martin.
Permanences du commissaire enquêteur en mairie :
Mercredi 21 octobre de 14 h à 17 h
Jeudi 29 octobre de 16 h à 19 h
Lundi 09 novembre de 9 h 30 à 12 h 30
Samedi 21 novembre de 9 h à 12 h
Vendredi 27 novembre de 16 h à 19 h
Dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur adressera au Maire de Oytier Saint Oblas le dossier d'enquête, les registres, ainsi qu'un rapport et dans un document séparé ses conclusions motivées en précisant si l'avis est favorable, favorable avec réserves ou défavorable.
Le rapport et les conclusions motivés du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Oytier Saint Oblas ainsi que sur son site internet, à la Préfecture de l'Isère, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.
Au terme de l'enquête publique, le Conseil municipal de la mairie de Oytier Saint Oblas délibérera sur son projet d'élaboration du PLU (Article L12-10 du Code de l'Environnement
« la ou les décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête et des autorités compétentes pour statuer».

Fait à Oytier Saint Oblas, le 21 septembre 2026
Le Maire : René PORRETTA

517319700

Lien de l'annonce : https://www.eurolegales.com/Annonce/Information/Isere/OYTIER-ST-OBLAS/Le-Dauphine/E.P-Projet-elaboration-P.L.U-GOZU.html

Pierre FANNEAU

Directeur Général